

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-54](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893](#)

Marie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre
[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (131r, 132v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-54

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32394>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 octobre 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

Résumé Sur le cours de la rente italienne 3 % ; demande d'information sur des opérations à réaliser sur des titres de la rente italienne 3 %.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Lieux cités [Berne \(Suisse\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familiâtre
26 octobre 1893

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Bâle,

Je suis très sensible à l'intérêt
que vous voulez bien me
manifester et tout votre lettre
du 11 est un nouveau gage.

Si les taux enregistrés par
la Côte de Frankfort, touchant
l'italien 3 %, sont les plus
sûrs - par conséquent les plus
intéressants à connaître
pour moi - et si, d'un autre
côté nous pourrions sans dom-
mages pour nous-mêmes, nous
désaisir une fois par semaine
d'un exemplaire de cette côte,
je la recevrai bien volontiers et

je vous prierais alors de vouloir
bien fixer un prix pour ce service
- ce qui serait équitable - et en
même temps me permettrait, sans
que je craigne autant d'abuser.
De toute complaisance, de recevoir
la liste côté aussi longtemps
qu'il pourra sembler nécessaire.

- Je vous prie également,
Monsieur, de bien vouloir
me donner réponse aux
questions suivantes :

1^o L'affidavit étant rétabli,
je fais, pour toucher les arrérages
de ma rente italienne 3 %,
envoyer mes titres italiens à mes
banquiers de Paris qui font
alors le nécessaire.

Est-ce que les arrérages de cette
rente pourraient être touchés
directement sur place à Bâle?

même comme ils sont touchés
à Paris ?

2^e. Avec mes banquiers de
Paris, je procède comme suit
quand j'ai à faire voyager
des titres : Je les en préviens
un courrier à l'avance ; ils
se chargent eux-mêmes,
pour mon compte, près
de ces spéciales, de l'assu-
rance absolue des valeurs
expédiées, moyennant
un droit de 10 centimes
par mille francs.

Expédié sous pli sim-
plement recommandé sans
aucune déclaration de
valeur à la poste.

Vous disposeriez - vous
en cas de besoin de régler
de même, pour le compte
de vos correspondants,

l'assurance parfaite, absolue
des valeurs qui pourraient
vous être adressées ?

Veuillez agréer,
Monsieur le Directeur,
avec mes remerciements
anticipés, l'assurance
de toute ma considération

Marie Godin